District de Football
des Pyrénées-Atlantiques

PROCES-VERBAL

Comité de Direction du lundi 16 août 2021

Visioconférence - **Horaire** : 19h00

Présents : Matthieu Rabby (président) – Hervé Latrubesse – Michel Lacoue-Nègre - Patrick Cazaux – Philippe Partié – Matthis Bégué **–** Yohan Campos **–** Jean Carrère **–** Jacques Cros **–** Alain Jourda – Fabienne Laborde-Turon – Xavier Lafitte **–** Pascal Prebende **-** Jean-Claude Larrieu – Simone Mirande

Excusés : Georges Coulet - Frédéric De Melo – Robert Péré-Escamps – Aurore Lacrouts - Serge Subias - Jérémy Mongie

Absents : Alain Botella - Jérôme Jaymes – Katia Languet – Barthélémy Oyhenart

Assiste: Régine Bergereau

Invité(s) : Néant

Le Président demande au Secrétaire Général d'aborder l'ordre du jour, se trouvant lui-même dans l'obligation de participer en même temps à une visioconférence de la FFF déclarée en urgence dans le prolongement de la diffusion ce jour du protocole « Pass sanitaire » de reprise des compétitions régionales et départementales. Il interviendra sur le sujet dès qu'il pourra rejoindre le Comité de Direction (ce qui est fait à compter du III.)

I. Homologation du Procès-Verbal du Comité de direction du 10 juillet 2021

Aucune remarque n'étant observée, le Procès-Verbal est adopté à l'unanimité des présents.

II. Informations du Secrétaire Général

Michel Lacoue-Nègre félicite tout d'abord la famille Campos pour la naissance de son petit garçon.

1. **Demandes d'ententes**

   i. MAULEON / SAINT PALAIS U19
   ii. LAHONTAN / BAIGTS BERENX U13
   iii. LESCAR / BILLERE U14F-U17F
   iv. NAY VV / GAN U15
   v. GAN / NAY VV U17
   vi. BIELLE / ARUDY Seniors à 7
   vii. ARUDY / BIELLE Vétérans
   viii. ARUDY / BIELLE U7
   ix. ARUDY / BIELLE U9
   x. ARUDY / BIELLE U11
   xi. ARUDY / BIELLE U13

Le Comité de Direction homologue les ententes énoncées ci-dessus.

Les clubs ont la possibilité de déposer des demandes d'ententes jusqu'à 8 jours avant le début des championnats.

2. **Groupements**

GJ BASSIN DE LACQ U14 à U20 (ARTIX / SCALA)

Transmis à la LFNA avec avis favorable du Comité de Direction.

3. **Nouveaux clubs**

La création d'un club au Pays Basque n'a pu aboutir faute d'accord des municipalités de Ciboure et Saint Jean de Luz. Le District comptabilisera donc 90 clubs pour la saison 2021/2022.

4. **Commissions**

Le Comité de Direction valide la candidature de Camille Echeveste au Pôle Technique « Commission Performance ».

III. Assemblée Générale du 4 septembre 2021

1. **Organisation**

Le Président a visité la salle du cinéma Saint Louis à Saint - Palais mi-juillet pour mettre en place l'organisation avec le club ; le matériel sera déposé par le District le vendredi après-midi.

L'émargement des clubs s'effectuera de 8h30 à 9h30 ; les travaux débuteront à 9 H 45.

L'assemblée générale ordinaire, financière et extraordinaire est ouverte aux présidents de club ou à leur représentant.

S'agissant d'un ERP soumis aux nouvelles règles sanitaires, l'accès à la salle ne sera possible que dans le respect du Pass sanitaire, à savoir :
- circuit vaccinal complet : attestation de vaccination complète (lecture du QR Code)
- test PCR ou antigénique négatif de moins de 72 heures
- test RT-PCR positif de plus de 11 jours et moins de 6 mois
- autotest validé par un professionnel de santé

Les convocations informatiques avec le code-barre électronique seront envoyées par courrier le 18 août à l'adresse du Président de chaque club.

Le même jour, seront envoyés par courriel et diffusés sur le site du District, les documents suivants :
- Ordre du jour
- Rapport moral
- Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 19/09/2021 + deux pièces annexées
- Plaquette financière bilan et compte de résultat 2020/2021
- Budget prévisionnel 2021/2022
- Propositions de modifications de textes
- Statuts du District
- Règlement Généraux du District
- Règlement Intérieur du District
- Règlement Tarifaire
- Règlement Sportifs des Commissions Adultes, Jeunes, Foot Animation, Féminines
- Challenge du Fair-Play

2. Ordre du jour

<u>Assemblée Générale Ordinaire</u>
- Ouverture par le Président
- Mots de bienvenue
- Intervention des invités
- Homologation procès-verbal AG Financière et Elective du 19 Septembre 2020
- Rapport moral du Secrétaire Général

<u>Assemblée Générale Financière</u>
- Présentation des comptes 2020/2021 (compte de résultat et bilan)
- Intervention du commissaire aux comptes + vote des comptes 2020/2021
- Vote de l'affectation du résultat 2020/2021
- Présentation et vote du budget prévisionnel 2021/2022
- Récompenses individuelles FFF / LFNA

<u>Assemblée Générale Extraordinaire</u>
- Modification des Statuts du District

<u>Assemblée Générale Ordinaire</u>
- Modification des règlements du District
- Questions diverses

3. Bilan et compte de résultat 2020/2021

Le Comité de Direction valide le bilan et compte de résultat 2020/2021, présentant un excédent de 348 €, tel qu'il sera adressé aux clubs et soumis au vote de l'assemblée générale.

Le Président remercie la comptable du District, le trésorier général, l'expert-comptable et la commissaire aux comptes pour la clôture des résultats dans des délais qui autorisent la convocation de l'assemblée générale financière aussi tôt dans la saison.

4. Prévisionnel 2021/2022

Le Président présente aux élus le budget prévisionnel de la saison 2021/2022 préparé par la comptable et le trésorier général. Aucune observation du Comité de Direction n'étant effectuée, le document sera adressé aux clubs pour vote en assemblée générale.

IV. Compétitions

1. Point sur les engagements

Compte tenu du contexte actuel et de la mise en application du Pass sanitaire, il a été décidé de surseoir aux dates fixées initialement pour engager les équipes sur les championnats et coupes 2021/2022.

D1 / D2 / D3 + Coupe Pyrénées et Vispaly => dimanche 22 août, dernier délai.
D4 + Coupe Dargains => vendredi 27 août dernier délai.
Foot loisir à 7 + Coupe Fuma et Jouanlong : vendredi 3 septembre, dernier délai.
Championnats et coupes jeunes : vendredi 3 septembre, dernier délai.
Féminines : courant septembre (à préciser).

En conséquence, la programmation du championnat (calendrier des matches) et du premier tour des coupes ne pourra intervenir et donc paraître qu'après ces dates de clôture des engagements.

A noter que la Commission des Compétitions Adultes se réunira le samedi 28 août au District.
Le Président des Compétitions Adultes présente l'état des engagements actuels et les conséquences possibles en cas de désistements ou non-engagements de certains clubs. Dès lors que les calendriers seront diffusés et publiés, tout retrait d'équipe ne pourra conduire à un repêchage ; le cas échéant, l'équipe qui se serait désistée sera considérée comme exempte dans sa poule et dans le calendrier.

Les Présidents des différentes commissions des compétitions sportives (jeunes, féminines et foot animation) font un point sur les engagements à ce jour.

Hervé Latrubesse doit prendre contact avec les clubs qui n'ont pas renouvelé l'engagement (soit dix formations féminines seniors à 8) et faire un point à Tartas sur l'organisation de la saison commune avec le district des Landes.

2. Accessions et rétrogradations

Le nouveau texte entériné par le Comité de Direction lors de sa précédente réunion sera proposé et expliqué aux clubs le 30 août prochain en visio-conférence avant d'être soumis à l'approbation de l'assemblée générale.

Il est proposé aux clubs de diminuer les montées et descentes obligatoires à une unité par poule entre D1 et D2, D2 et D3 et D3 et D4 contrairement à deux. En effet, selon le nombre de descentes d'équipes de R3 en D1 (variable de 0 à 6) compensé par 2 montées certaines de D1 en R3, le nombre de descentes de D1 en D2 peut être très conséquent (presque la moitié de la poule) ce qui fragilise la pérennisation du niveau excellence du département. En maintenant 4 montées systématiques de D2 en D1, il y a forcément un plus grand risque d'avoir davantage de descentes et ce en cascades sur toutes les divisions.

Le débat appartiendra aux clubs qui choisiront démocratiquement cette nouvelle formule ou bien le statu quo : deux montées et deux descentes obligatoires.

En tout état de cause, les clubs auront décidé (4 septembre) et seront informés de la grille des montées / descentes (suivant hypothèse R3 => D1) avant le début du championnat (11 septembre).

V. Propos du Président

- **Pass sanitaire**

Le protocole est parvenu au District ce jour, accompagné d'une note de synthèse de la FFF. La LFNA doit valider le sien en Comité de Direction demain soir et le transmettre aux clubs, avec un protocole adapté aux compétitions régionales et départementales. Il est attendu de la part de la direction juridique de la FFF un cadre réglementaire précisant les conditions respectives du contrôle du Pass sanitaire pour les deux équipes. De plus amples informations parviendront aux clubs sous dizaine.

Chaque Commission des Compétitions, sous couvert du Pôle des Compétitions, fera preuve de clémence concernant le montant des forfaits jusqu'au 1er octobre 2021.

La situation des compétitions jeunes et féminines fera l'objet d'autres analyses courant septembre avec des points à dates et des visios avec les clubs (licenciés, engagements, formule, date de reprise,…)

- **Réunions avec les clubs**

Visioconférence avec les Présidents de clubs :
- Foot Libre le lundi 30 Août à 19h00
- Foot Loisir à 7 le mardi 31 août à 19h00

Un courriel sera adressé à l'ensemble des clubs les invitant aux réunions et communiquant les principales informations de ce Comité de Direction (Pass sanitaire, assemblée générale, dates des engagements) ainsi que l'arrivée de Jean-Noël Latour en contrat d'apprentissage à durée déterminée, à compter du 2 août, pour accompagner le travail du Pôle technique.

- **Weekend des Bénévoles**

La FFF a fixé le weekend des bénévoles de la Nouvelle-Aquitaine à Clairefontaine les 2 et 3 octobre 2021. Comme les deux dernières saisons, le Comité de Direction confie à Hervé Latrubesse le soin de faire le nécessaire en trouvant les cinq heureux récipiendaires et en coordonnant leur déplacement.

VI. Questions diverses

- L'assemblée générale des arbitres prévue le 10 septembre à Gouze est reportée en raison du nombre d'arbitres qui n'ont pas le Pass sanitaire.
- 156 arbitres ont renouvelé, 52 arbitres peuvent simplement officier, tous les autres n'ont pas encore le pass sanitaire.
- Un tournoi pour tester des jeunes arbitres est prévu le 11 septembre sur une demi-journée à Lendresse avec la participation souhaitée de 11 clubs.

En clôture de cette réunion, la parole est donnée aux élus pour décrire la situation actuelle de leur propre club.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'apparaissant, la séance est levée à 21h15

Le Secrétaire Général **Le Président**

Michel Lacoue-Nègre Matthieu Rabby